

Plateformes de livraison. Les travailleurs indépendants pourront élire leurs représentants en 2022

Prise en application de la loi d'orientation des mobilités, une ordonnance publiée le 22 avril dernier définit des modalités de représentation des travailleurs indépendants des plateformes, notamment celles qui proposent de la livraison de marchandises.

L'Officiel des transporteurs n°3067 p.8

Concertation. Premier bilan de la task force sur la transition énergétique

La FNTR, l'OTRE et l'Union TLF viennent de publier leurs conclusions suite aux travaux menés dans le cadre de la task force sur la transition énergétique du TRM.

L'Officiel des transporteurs n°3070 p.10

Stations GNV. Où en sommes-nous ?

Le réseau de stations GNV et bioGNV s'amplifie après une accélération enclenchée en 2017. Il devrait passer à 280 stations publiques d'ici à fin 2021 puis 306 en 2022, en avance sur les objectifs nationaux.

L'Officiel des transporteurs n°3073 p.16

Énergie. Leetrofit électrique pour PL serait avantageux

Pour l'Ademe, le retrofit électrique des véhicules est pertinent pour les fourgons aménagés et les camions de moyen tonnage utilisés en zone urbaine.

L'Officiel des transporteurs n°3071 p.34

Énergie. Le programme EVE continue son déploiement

Le webinaire du 4 mai dernier était l'occasion pour les organisateurs du programme EVE de présenter la seconde phase de son déploiement. Pour rappel, le dispositif est destiné à accompagner les transporteurs, les chargeurs et les commissionnaires dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités.

L'Officiel des transporteurs n°3070 p.18

Eurovignette. De nouvelles règles de tarification en vue

Le Conseil et le Parlement européens ont conclu un accord sur la révision des règles de tarification routière le 16 juin dernier. La directive Eurovignette (n°1999/62/CE) sera ainsi toilettée afin de prendre davantage en compte les émissions de CO2 des véhicules.

L'Officiel des transporteurs n°3073 p.6

Trafic multimodal. Les ports ouvrent la voie

Maritimes ou intérieurs, les ports font aujourd'hui en sorte de favoriser le report modal vers le ferroviaire ou le fluvial. Les enjeux sont multiples : il s'agit de répondre aux attentes des armateurs, opérateurs de transport et chargeurs, de ne pas se laisser distancer par la concurrence et de s'aligner sur les diverses mesures de soutien prises par le gouvernement en faveur de la massification des flux. Investissements, aides financières, partenariats et ouvertures de nouvelles liaisons sont au programme.

Supply Chain Magazine n°38 p.36